

A l'attention du ministre des Affaires étrangères, Rafik Ben Abdesslem

A l'attention du ministre de l'Intérieur, Ali Larayedh

A l'attention du ministre des Affaires sociales, Khalil Zaouia

A l'attention du Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires sociales chargé de l'immigration, Houcine Jaziri

Messieurs les Ministres et secrétaire d'Etat,

Nous représentons un collectif de femmes italiennes et tunisiennes qui a mené en Italie la campagne «D'une rive à l'autre : vies qui comptent», soutenant l'appel des mères et des familles de migrants tunisiens portés disparus, dans lequel on demande aux institutions italiennes et tunisiennes de procéder à un échange d'empreintes digitales de ces jeunes afin de déterminer s'ils sont bien arrivés en Italie.

Nous avons décidé de nous associer aux familles en Tunisie qui demandent depuis un an à savoir quel a été le sort de leurs enfants car convaincues que les personnes ne peuvent et ne doivent disparaître ainsi. Nous retenons que les principaux responsables de leur disparition sont les politiques migratoires de l'Union européenne et de l'Italie.

Immédiatement après le début de la révolution tunisienne, de nombreux jeunes ont décidé de partir vers l'Europe, pratiquant pour la première fois la liberté fraîchement acquise, et pour laquelle ils s'étaient battus dans les rues et les places de la Tunisie. Ces jeunes ont ainsi suggéré que le mot liberté, dépourvu de la liberté de circulation n'était qu'un mot vide de sens. Les politiques de contrôle des migrations de l'Union européenne ne prévoient pas cependant cette liberté et pour l'entraver, elles y mettent mille obstacles et frontières.

N'oublions pas néanmoins qu'afin que cette politique puisse être mise en œuvre, la collaboration et la complicité des pays de départ des migrants sont indispensables. Ainsi a été le cas de la Tunisie de Ben Ali, qui, dans une complicité totale avec les politiques européennes, a imposé dans votre législation un «délit d'émigration» faisant ainsi de la Tunisie une prison, avec des côtes contrôlées par la police, ouvrant, avec des financements italiens, des centres de détention secrets pour les migrants en transit sur le territoire tunisien et condamnant à la prison tous les tunisiens expulsés par l'Europe. C'est exactement à cause de cette politique que beaucoup de jeunes tunisiens partis vers l'Europe après la révolution ne sont jamais arrivés: la Méditerranée, de fait, n'a jamais été, autant qu'en 2011, un cimetière marin.

Parmi les jeunes qui sont partis, cependant, certains n'ont plus donné de signe de vie, malgré l'absence de toute information sur un naufrage et bien qu'il y ait eu des indices de leur possible arrivée sur le territoire italien. Ce sont les raisons pour lesquelles nous avons soutenu, en Italie, l'appel lancé par les familles de ces jeunes : l'échange

d'empreintes digitales est un acte simple, que l'Italie et la Tunisie pratiquent continuellement quand il s'agit d'expulser les migrants d'Italie. La prise d'empreintes digitales des migrants qui arrivent dans les pays européens, de fait, constitue un élément essentiel des politiques migratoires qui font disparaître les êtres humains, les transformant en «fantômes» ou «illégaux» ou prévoyant leur mort. C'est pour cette raison que le silence des institutions italiennes ne nous a pas surpris.

Mais ces derniers temps, toutefois, grâce à des initiatives liées à notre campagne et à l'arrivée en Italie d'une délégation des familles, quelque chose a changé et durant la réunion que nous avons eu avec la délégation au ministère italien de l'Intérieur, le préfet Angela Pria a dû admettre une volonté de la part de l'Italie, confirmant qu'il suffirait qu'un fonctionnaire tunisien apporte en Italie les empreintes de ces jeunes pour entamer la comparaison avec la base de données italienne.

Nous nous demandons donc pourquoi un an s'est écoulé sans que cette démarche ait eu lieu et quels sont les obstacles qui empêchent l'actuel gouvernement de répondre à la demande des mères et des familles.

Nous espérons que vous répondrez à cette lettre vous assurant que nous continuerons à soutenir les familles en Tunisie et la délégation en Italie, car convaincues que les politiques qui font disparaître les êtres humains et décrètent leur "irrégularité" ou "clandestinité", ainsi que leur mort dans un bras de mer ou entre les dunes du désert, sont des politiques à combattre et à mettre en déroute d'une rive à l'autre.

Signé :

Les femmes italiennes et tunisiennes de la campagne «D'une rive à l'autre : vies qui comptent»

(Mail: venticinquenovembre@gmail.com; pontes@live.it)